



Sommaire des activités sur le dossier de la main-d'œuvre - salaire minimum

- Formation d'un regroupement d'associations de productions horticoles : pommes, bleuets de corymbe, fraises et framboises, légumes de champ, de serres et de transformation (concombre), pour mieux défendre le dossier de la hausse du salaire minimum en horticulture;
- Préparation d'un mémoire présentant la filière et son impact économique, la problématique générale de l'accroissement rapide du salaire minimum pour le secteur et identification d'une mesure simple d'atténuation des impacts, faisant appel à des outils de gestion des risques déjà existants, permettant de maintenir la compétitivité;
- Utilisation des services d'un conseiller en relations gouvernementales afin de bâtir un plan de représentation et de mobilisation auprès des représentants gouvernementaux, dont l'identification des messages clés, des porte-parole et des actions stratégiques;
- Réalisation, en collaboration avec les autres associations, d'environ 25 représentations auprès de hauts fonctionnaires, de candidats (es) aux élections 2018, de députés (es), de ministres, de chefs de partis et environ 10 sorties médiatiques avant et après les élections;
- Réalisation d'un bilan confirmant que les politiciens ont été sensibilisés et ont bien compris nos demandes mais pas encore d'engagement pour l'instant.